

i 2 S

Société Anonyme au capital de 1 334 990 €
Siège social : 28-30, rue Jean Perrin
33608 PESSAC Cedex
R.C.S : BORDEAUX 315 387 688

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires de la société i2S,

1- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société i2S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation sont évalués selon les modalités décrites les « Règles et méthodes comptables », note 1.2. Nos travaux ont consisté à s'assurer de la correcte application de la méthode et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.
- Les provisions pour dépréciation des stocks figurant au bilan ont été évaluées conformément aux modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables » note 1.3. Dans le cadre de notre appréciation des estimations réalisées par votre société, nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche et vérifié que la note donne une information appropriée.
- La provision pour indemnités de départ à la retraite est évaluée selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.6. Nous avons contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour l'évaluation de ce passif, revu les calculs effectués et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.

4- VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de l'existence, dans la section 10 du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 16 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

AJC ARSENAL AUDIT

Magali PAVLOVSKY

BILAN

Désignation: SA I2S

au 31/12/2018

BILAN ACTIF

	Brut	Amort.Prov	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	685 417	261 654	423 764	277 834
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droit similaire	404 028	261 654	142 374	150 665
Fonds commercial				
Immobilisation frais de R&D en cours	281 390	0	281 390	127 169
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles	1 550 949	1 227 053	323 897	420 541
Terrains	1 697		1 697	1 697
Constructions	21 879	1 511	20 367	21 826
Installations techniques, Mat. Outil.	780 603	662 553	118 050	167 974
Autres immobilisations corporelles	746 771	562 989	183 782	229 044
Immobilisations en cours				0
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	409 664	23 003	386 661	415 849
Participations évaluées	169 681	23 003	146 677	169 681
Autres participations				
Créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	239 983	0	239 983	246 168
TOTAL (I)	2 646 031	1 511 710	1 134 321	1 114 225
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	2 332 807	37 417	2 295 390	2 180 580
Matières premières approvisionnements	783 487	4 176	779 311	721 524
En cours de productions de biens	0	0	0	26 033
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 549 320	33 241	1 516 079	1 433 023
Marchandises				
Créances	4 133 296	3 774	4 129 522	3 276 682
Clients comptes rattachés	2 415 995	3 774	2 412 221	1 730 222
Avances & ac. versés/commandes	50 413	0	50 413	21 426
Autres créances	1 666 888	0	1 666 888	1 525 034
Capital souscrit et appelé, non versé				
Liquidités	3 378 989	0	3 378 989	3 990 291
Valeurs mobilières de placement	2 380 275	0	2 380 275	2 339 269
Disponibilités	998 714	0	998 714	1 651 023
Comptes de régularisations	151 759	0	151 759	185 136
Charges constatées d'avance	151 759	0	151 759	185 136
TOTAL (II)	9 996 852	41 191	9 955 660	9 632 689
Charges à répartir/plus. Exercices				
Primes de rembt obligations				
Écart de conversion actif	415	0	415	0
TOTAL GENERAL (I à V)	12 643 297	1 552 901	11 090 396	10 746 914

BILAN

Désignation: SA I2S

au 31/12/2018

BILAN PASSIF

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 334 990	1 334 990
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	4 174 746	4 174 746
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	136 513	136 513
Réserve facultative	263 397	886 781
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	32 652	(623 384)
Subventions d'investissement	265 316	377 729
Provisions réglementées	48 838	0
TOTAL (I)	6 256 452	6 287 375
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	122 695	80 042
Provisions pour charges	198 721	198 445
TOTAL (III)	321 416	278 487
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 494 395	1 382 312
Emprunts et dettes financières divers	59	110 047
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	97 224	137 534
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 838 068	1 706 647
Dettes fiscales et sociales	1 015 454	810 150
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	66 876	34 000
TOTAL (IV)	4 512 076	4 180 691
Ecarts de conversion passif (V)	453	361
TOTAL GENERAL (I à V)	11 090 396	10 746 914

Compte de Résultat

Désignation: SA I2S

au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

	France	31/12/18 Exportation	Total	31/12/17
Ventes de marchandises	6 609 303	741 794	7 351 097	6 427 392
Production vendue de biens	2 069 111	4 175 174	6 244 285	6 122 507
Prod. vendue de services	638 531	518 767	1 157 298	760 500
Chiffre d'affaires net	9 316 945	5 435 735	14 752 680	13 310 399
Production stockée			5 555	45 322
Production immobilisée			186 830	127 169
Subventions d'exploitation			355 972	352 181
Reprises/amortis & provisions, transferts de charges			242 582	129 516
Autres produits			195	3 626
Total produits d'exploitation (2)			15 543 814	13 968 213
Achats marchandises			5 818 517	5 093 533
Variation stock marchandises				
Achats matières premières & autres approvisionnements			1 652 141	1 957 629
Variation stocks matières & approvisionnements			5 823	(27 221)
Autres achats et charges externes (3)			3 337 953	3 008 559
Impôts, taxes et versements assimilés			164 968	160 195
Salaires & traitements			3 159 956	2 953 125
Charges sociales			1 467 252	1 394 461
Dotations aux amortissements sur immobilisations			210 643	215 396
Dotations aux provisions sur immobilisations			0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant			31 953	54 567
Dotations aux provisions pour risques et charges			415	3 900
Autres charges			36 780	40 317
Total charges d'exploitation (4)			15 886 401	14 854 462
RESULTAT D'EXPLOITATION			(342 587)	(886 248)
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers des participations (5)			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances			12 859	8 125
Autres intérêts et produits assimilés			11 805	8 374
Reprises sur provisions & transferts de charges			0	0
Différences positives de change			12 037	9 533
Total des produits financiers			36 702	26 033
Dotations financières aux amortissements & provisions			23 003	0
Intérêts et charges assimilés (6)			43 135	27 307
Différences négatives de change			9 267	22 942
Charges nettes sur cessions de v.m.p.				
Total des charges financières			75 405	50 249
RESULTAT FINANCIER			(38 704)	(24 216)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(381 291)	(910 465)

Compte de Résultat

Désignation: SA I2S

au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/18	31/12/17
France	Exportation	Total
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	69 422	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	79 420	5 820
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels	148 842	5 820
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 045	634
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 226	2 116
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	95 252	42 627
Total des charges exceptionnelles	104 523	45 378
RESULTAT EXCEPTIONNEL	44 319	(39 558)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôt sur les bénéfices	(369 624)	(326 638)
BENEFICE OU PERTE (T. produit - T. charges)	32 652	(623 384)
<i>(1) Produits nets partiels sur opérations à long terme (1)</i>		
<i>(2) Produits de locations immobilières</i>		
<i>(2) Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs détaillés en (8)</i>		
<i>(3) Crédit bail mobilier</i>		
<i>(3) Crédit bail immobilier</i>	0	116 825
<i>(4) Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs détaillés en (8)</i>		
<i>(5) Produits concernant les entreprises liées</i>	0	0
<i>(6) Intérêts concernant les entreprises liées</i>		
<i>(6bis) Dons faits aux organismes d'intérêt général</i>		

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ◆ continuité de l'exploitation ;
- ◆ permanence des méthodes comptables ;
- ◆ indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels conformément au règlement de l'ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat. I2S revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les dépréciations de stock, provisions pour risques et charges et les hypothèses retenues pour la valorisation des titres de participation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Bilan

1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Jusqu'au 31/12/2016, la société comptabilisait en charges sur l'exercice les frais de recherche et développement, car elle avait pris le choix de cette option de comptabilisation.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la société prend l'option d'inscrire à l'actif les frais de développement, ce qui constitue un changement de méthode comptable. Pour l'exercice 2018, deux projets ont été ainsi comptabilisés en immobilisation en cours pour une valeur brute totale de 154 K€ et un projet en immobilisation pour une valeur de 24 K€..

Les malis de fusion sont comptabilisés à leur coût initial à la date de la fusion ou de la TUP. En application du règlement ANC n° 2015- 06 du 23 novembre 2015, homologué par arrêté du 4 décembre 2015, applicable à compter du 01 janvier 2016.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à la production de l'actif.

Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	2 ans
- Constructions	15 ans
- Matériel et outillage RD et Pro	1 à 10 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
-Agencements et installations	5 à 10 ans

1.2 Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (y compris frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation: une analyse est réalisée sur la base des derniers comptes disponibles des filiales et participations d'I2S. Le cas échéant, des retraitements sont opérés afin de mettre ces comptes en conformité avec les principes comptables retenus par i2S.

Dans le cas où les résultats financiers et les perspectives économiques sont défavorables:

- Une provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations est constituée à hauteur du risque estimé sur la participation,
- Le cas échéant, une provision complémentaire pour dépréciation des titres est comptabilisée lorsque la dépréciation des avances s'avère insuffisante pour couvrir ce risque.

1.3 Stocks

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les stocks sont évalués selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Le coût des produits finis comprend le coût matières ainsi que, le cas échéant, le coût d'amortissement du matériel de production directement affecté à cette production, basé sur la capacité normale des installations de production.

Une dépréciation des stocks est déterminée chaque année par article en fonction du risque de faible rotation déterminé par une analyse au cas par cas.

1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées en valeur brute.

Les créances présentant des risques de non recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Évaluation des dettes et créances en devises:

Par un contrat « Coopaterme », la société i2S a bénéficié d'une couverture de change en DOLLAR US pour la période du 10 décembre 2018 au 28 février 2019. Les créances et dettes courantes en DOLLAR US dont l'échéance est antérieure au 31 décembre 2018 ont été comptabilisées aux cours prévus par ce contrat. Les commandes clients et fournisseurs d'un montant unitaire supérieur à 80 000 DOLLARS US font l'objet d'une couverture de change spécifique à chaque commande et sont évaluées aux cours prévus par ces couvertures de change. Les autres créances et dettes sont évaluées au cours de clôture.

Les soldes en devises autres que le dollar US sont évaluées au cours de clôture. Un écart de conversion est constaté et provisionné dans le cas de perte latente de change.

1.5 Actions propres

Informations relatives à la souscription par i2S de ses propres actions, selon l'article L. 225-209 du Code de commerce

L'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2015 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'acquisition d'un nombre d'actions de la Société ne pouvant excéder 10 % du nombre total d'actions composant le capital social. Aucune action n'a été achetée ni vendue au cours de l'exercice 2018.

Cependant le Conseil d'Administration, lors de ses réunions du 18/04 et du 27/06/2018, a décidé l'attribution d'actions gratuites à son personnel, à prélever sur ses actions propres, le détail en est donné ci-dessous.

Actions propres	Nombre	Valeur d'acquisition
Situation au 31/12/2017	74 449	207 683,86 €
Acquisitions année 2018	0	0,00 €
Cessions année 2018	12 200	34 038,00 €
Situation au 31/12/2018	62 249	173 645,86 €

Le plan prévoit deux phases d'attribution, une phase ferme sans contrepartie de 12.200 actions et une phase avec contrepartie performance de 5000 actions. L'attribution sera définitive au terme de deux années soit au 18/06/2020.

Actions gratuites sans contrepartie	Nombre	Valeur d'attribution compte 502
Situation au 01/01/2018	0	0
Attribution actions gratuites	12 200	34 038 €
Situation au 31/12/2018	12 200	34 038 €

Ces actions sont inscrites à l'actif pour 34 038 € et font l'objet d'une provision au passif pour le même montant de 34 038€

La charge relative à ces actions au 31/12/2018 est de 34 038 €.

Actions gratuites avec contrepartie	Nombre	Valeur d'attribution
Situation au 01/01/2018	0	0

Ces actions étant liées à la performance du résultat au 31/12/2018, et à validation par le Conseil d'administration

Annexe

Désignation: SA I2S

Au 31/12/2018

Attribution actions gratuites	5 000	12 100 €	une provision de 12.100 € a été constituée au passif
Situation au 31/12/2018	5 000	12 100 €	

1.6 Provisions pour risques et charges

- ◆ Indemnités de départ à la retraite :
Elles sont comptabilisées en provision pour charges.

Les hypothèses prises en compte sont :

- Droits acquis
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 1,7%
- Taux de progression des salaires : 1,9%
- Taux de turn-over pour l'ensemble du personnel : 9,39%
- Taux de charges sociales : 52,2%
- Table de mortalité : TF/TH 2000 - 2002

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31 décembre 2018 à 198.721 Euros.

- ◆ Provisions pour retours sous garantie
Afin de prendre en compte les coûts futurs liés aux clauses de garantie du matériel vendu, la société constitue une provision. Cette provision correspond à la valeur des coûts de réparation d'une année rapportée aux chiffres d'affaires de l'année précédente, sauf cas exceptionnel. Le calcul de la provision n'a pas été actualisée au 31 décembre 2018 et reste à 38.898 €.

- ◆ Provisions pour litiges
Des provisions pour litiges sont constituées au cas par cas, en fonction des demandes de la partie adverse et de l'analyse du risque faite par la société. Montant de la provision au 31/12/2018: 37.245 €.

- ◆ Provisions pour pertes de change
Des provisions pour pertes de change sont constituées à hauteur des écarts de conversion actifs.
Montant de la provision constituée au 31/12/2018 : 415 €

2. Compte de Résultat

- ◆ Reconnaissance du chiffre d'affaires :
 - Marchandises : le chiffre d'affaires est constaté à la prise en charge du produit par le client.
 - Contrats complexes: Compte tenu des caractéristiques contractuelles et de leur durée de réalisation sur au moins 6 mois, ces transactions sont analysées comme des prestations de service échelonnées sur plusieurs exercices. La marge prévisionnelle est estimée dès la conclusion du contrat et, le cas échéant, une provision pour perte est comptabilisée dès que celle-ci devient probable. Le chiffre d'affaires afférent à l'étape contractuelle n'est comptabilisé que lorsque l'opération partiellement exécutée est acceptée par le cocontractant. Les charges sont rattachées en fonction du chiffre d'affaires réalisé, à hauteur de la marge estimée sur le contrat à terminaison.
 - Prestations de services : s'il ne s'agit pas de contrats complexes, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'issue de la réalisation de la prestation.
- ◆ Crédit d'impôt compétitivité-emploi
Le montant du CICE pour l'exercice 2018 s'élève à 101.955 Euros. Il a contribué au financement de l'innovation et à la réduction du coût de la main d'œuvre. La politique comptable retenue par l'entreprise a été de comptabiliser ce crédit d'impôt en diminution des charges sociales (ANC, note d'information du 28/02/2013). Au titre de l'exercice, le CICE non imputé sur l'impôt sur les sociétés constitue une créance envers l'Etat.
- ◆ Frais de recherche et de développement, crédit impôt recherche et crédit d'impôt-innovation

Les dépenses engagées pour ces frais se sont élevées à :

	<u>2018</u> <u>(12 mois)</u>	<u>2017</u> <u>(12 mois)</u>
Achats RD	582 K€	499 K€

Annexe

Désignation: SA I2S

Au 31/12/2018

Dépenses Personnel	930 K€	1 058 K€
TOTAL	1 512 K€	1 557 K€
Crédit Impôt Recherche	370 K€	327 K€
Crédit Impôt Innovation		

Crédit Impôt recherche

Le crédit impôt recherche pour l'exercice 2018 s'élève à 369,6 K€

Crédit Impôt innovation

Il n'y a pas de crédit impôt innovation au titre de l'exercice 2018

3. Autres éléments significatifs

Néant

Notes sur le bilan actif

1 - Actif immobilisé : mouvements de l'exercice

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A L'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	342 207	61 821	0	404 028
Immobilisations incorporelles en cours	127 169	165 239	11 019	281 390
Immobilisations corporelles	1 554 836	50 113	53 999	1 550 949
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Immobilisations financières	169 681	0	0	169 681
Autres immobilisations financières	246 168	27 853	34 038	239 983
Total	2 440 061	305 026	99 056	2 646 031
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	191 542	70 112	0,00	261 654
Immobilisations corporelles	1 134 294	166 201	73 443	1 227 053
Immobilisations financières	0	23 003	0	23 003
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total	1 325 836	259 317	73 443	1 511 710

Suivi du mali de fusion

	A L'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Valeurs brutes				
Autres immobilisations incorporelles	216 843			216 843
Total	216 843	0	0	216 843
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	86 737	43 369		130 106
Total	86 737	43 369	0	130 106

2 - Titres et créances rattachés à des participations / autres immobilisations financières

Au 31/12/2018	Montant brut	Provisions	Total net au bilan	Amortissements dérogatoires	Montant net global
Titres ASSY	162 549	0	162 549		162 549
Titres i2S Vision	7 060	0	7 060		7 060
Titres i2S Roumanie	72	0	72		72
Total titres de participation	169 681	0	169 681	0	169 681
Dépôts	66 337	0	66 337		66 337
Actions propres	173 646	(23 003)	150 643		150 643
Total autres immobilisations financières	239 983	(23 003)	216 980	0	216 980
Total	409 664	(23 003)	386 661	0	386 661

3 - Créances

L'échéancier des créances est le suivant

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif circulant et charges d'avance			
Clients douteux ou litigieux	45 288	45 288	
Autres créances clients	2 370 707	2 370 707	
Personnel et comptes rattachés	2 409	2 409	
Sécurité sociale et autres organismes	0		
Etat et autres collectivités publiques	1 054 022	1 054 022	
Avances & acptes versés/cdes	50 413	50 413	
Débiteurs divers	610 457	610 457	
Charges constatées d'avance	151 759	151 759	
TOTAL	4 285 055	4 285 055	0

Contrat de factoring et assurance Coface

La société a recours à des prestations d'affacturage. Les créances cédées au factor sont exclusivement des créances couvertes à hauteur de 90% par une assurance COFACE. Contractuellement, il est prévu qu'en cas de défaillance du client initial, le factor soit subrogé aux droits d'i2S vis-à-vis de l'assureur.

i2S ne supporte donc un risque qu'à hauteur de 10% des créances et considère donc qu'un caractère raisonnable du transfert de risques existe, lui permettant de considérer en comptabilité la trésorerie issue des tirages sur sa réserve factor comme définitivement acquise.

Le droit de tirage d'i2S est égal aux montants des créances cédées par la Société i2S sous déduction d'un fond de garantie égal à 5% du montant nominal des créances.

La réserve factor disponible est égale au droit de tirage minoré des tirages déjà réalisés.

Les tirages effectués par la Société génèrent un reclassement à hauteur des montants utilisés, du poste « Autres créances- Créances cédées au factor » au poste de trésorerie.

(en €)	31-déc-18	31-déc-17
Autres créances (val. brute)	1 666 888	2 060 471
dont "Créances sur Factor"	513 013	599 323
dont FDG	97 679	62 110
dont Réserve factor disponible	415 334	537 213

Trésorerie disponible	998 714	1 651 023
dont tirage Factor	1 864 573	620 623

(en €)	31/12/2018	31/12/2017
Commissions d'affacturage	27 817	25 554
Intérêts	12 985	5 734
Total	40 802	31 287

4 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

en €	31/12/18
Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Immobilisations financières	0
Clients & comptes rattachés	0
Autres créances	902 959
Disponibilités	0

5 - Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan passif

1 - Capital social - Actions

en €	Nombre	Valeur nominale	Montant total
Titres début d'exercice	1 796 167	0,743244	1 334 989,54
Mouvements de l'exercice	0	0,000000	0,00
Titres au 31/12/2018	1 796 167	0,743244	1 334 989,54

2 - Variation des capitaux propres

	SOLDE 31/12/2017	Affectation résultat 2017		Résultat exercice 2018		Subvention inscrite/cpte résultat		Amortissements dérogatoires		SOLDE 31/12/2018
		+	-	+	-	+	-	+	-	
101310 CAPITAL	1 334 990									1 334 990
104100 PRIME D'EMISSION	4 174 746									4 174 746
104200 PRIME DE FUSION										0
104500 BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS	0									0
106110 RESERVE LEGALE	136 513									136 513
106300 RESERVES FACULTATIVES	886 781	(623 384)								263 397
119000 REP A NOUVEAU DEB	0									0
# 120 ou # 129 RESULTAT EXERCICE 2017	(623 384)		623 384							0
RESULTAT AU 31/12/2018				32 652						32 652
138000 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	719 890					225 799				945 689
139000 SUBV INSCRITES/CPTE RESULTAT	(342 161)						(338 212)			(680 373)
145000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	0							48 838		48 838
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	6 287 375	(623 384)	623 384	32 652	0	225 799	(338 212)	48 838	0	6 256 452

Au cours de l'exercice les opérations intervenues sur les capitaux propres sont les suivantes :

Affectation du résultat :

L'Assemblée Générale du 27 juin 2018, statuant en la forme ordinaire, a décidé l'affectation du résultat déficitaire 2017 de 623.384 € au compte « réserves facultatives »

Subventions

La société bénéficie également d'une subvention accordée par le Feder qui n'a été prise en compte que pour le montant acquis de 182 017 au cours de l'exercice 2018 et d'une subvention de formation de 43.782 €.

Amortissements dérogatoires

Notre société a levé l'option de crédit-bail immobilier fin 2017 pour les bâtiments qu'elle occupe à Pessac. La valeur fiscale du bâtiment, déterminée par différence entre la valeur à la signature du contrat et le montant des amortissements que notre entreprise aurait pu pratiquer en tant que propriétaire depuis le début du contrat, est supérieure à son cout d'entrée constitutif de la valeur de rachat majoré de certains frais accessoires.

Ainsi, notre entreprise a comptabilisé pour la première année en 2018 un amortissement dérogatoire correspondant à la construction et calculé sur la durée d'utilisation, fixée à 15 ans.

Cet amortissement dérogatoire sera repris en cas de cession.

3 – Provisions

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	0	48 838	0	48 838
Provisions pour risques et charges	278 487	46 829	3 900	321 416
Provisions pour dépréciations	152 494	26 777	115 077	64 195
Total	430 981	122 444	118 977	434 449

Il n'existe pas de provision pour perte à terminaison sur contrats complexes.

4 - État des dettes

L'endettement financier est composé comme suit :

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 494 395	468 592	925 803	100 000
Dettes financières diverses	59	59		0
Fournisseurs	1 838 068	1 838 068		
Dettes fiscales et sociales	1 015 454	1 015 454		
Dettes sur immobilisations				
Associés				
Autres dettes	97 224	97 224		
Produits constatés d'avance	66 876	66 876		
Ecart de conversion passif	201	201		
TOTAL	4 512 277	3 486 474	925 803	100 000

Endettement moyen et long terme auprès des établissements de crédit

L'ensemble des emprunts est souscrit à taux fixe.

	31/12/18	31/12/17
PRÊT LCL 300 K€	200 732	275 251
Emprunt BFCC_BPI INNOVATION TAUX ZERO	500 000	500 000
Emprunt SG_BPI INNOVATION FEI	500 000	500 000
Sous-total emprunts auprès etabts crédit	1 200 732	1 275 251
Avance prospection COFACE USA	0	105 754
Intérêts courus sur emprunts	59	4 292
Total autres emprunts et dettes financières	59	110 047
TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER LMT	1 200 792	1 385 298
Découverts bancaires	293 662	107 061
TOTAL GENERAL ENDETTEMENT FINANCIER	1 494 454	1 492 359

5 - Charges à payer incluses dans les postes du bilan

en € 31/12/18

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts et dettes établissements de crédit	59
Emprunt et dettes financières divers	7 113
Fournisseurs	653 737
Dettes fiscales et sociales	676 307
Autres dettes	0

6 - Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Notes sur le compte de résultat

1- Ventilation du chiffre d'affaires :

Ce détail figure dans le compte de résultat.

2 – Résultat financier

Sans objet

3 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Sans objet

4 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	
Résultat de l'exercice	32 652
Impôt sur les bénéfices	(369 624)
Résultat avant impôts	(336 972)
Variation provisions réglementées	(48 838)
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	(288 134)
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	
Résultat de l'exercice	32 652
Impôt sur les bénéfices	(369 624)
Résultat avant impôts	(336 972)
Variation provisions réglementées	(48 838)
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	(288 134)

5 - Produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	
Produits exceptionnels	148 842
Produits de cession des immobilisations corporelles	79 420
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	69 422
Charges exceptionnelles	104 523
Pénalités et amendes	3 045
Valeur comptable immo corporelles cédées	6 226
Amortissements dérogatoires	48 838
Dotations provision attribution actions	46 138
Dotations engagements de retraite	276
Résultat exceptionnel	44 319

Les autres produits exceptionnels correspondent au solde restant acquis à i2S à l'échéance d'un contrat d'assurance prospection.

Autres informations

1 - Effectif moyen

	Salarié	Mis à disposition
Cadres	39,7	0,0
Agents de maîtrise & techniciens	17,8	1,3
Employés	7,3	0,0
Apprentis	1,0	0,0
Total	65,2	1,3

2 - Rémunérations des organes de direction

Rémunération brute totale (€) (hors charges)	Partie fixe	Avantage en nature	Jetons de présence	Régime complémentaire de retraite
343 948	280 000	19 478	34 250	10 219

Pour des raisons de confidentialité, la société ne souhaite pas détailler le montant des rémunérations des organes de direction.

3 – Honoraires des commissaires aux comptes

Ils s'élèvent à 39 200 euros HT, provision au 31/12/2018.

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations	169 681		
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Total Immobilisations	169 681		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	113 857		
Autres créances	0		
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	113 857		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 333		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total Dettes	6 333		

Évènements postérieurs à la clôture

Néant

Engagements donnés

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	Néant
Avais et cautions	0

Engagements reçus

Néant

Couvertures de change

Type de contrat	Type de couverture	Période		Cours	Total disponible	Total utilisé	Total non utilisé
Coopaterme	Achat	10/12/2018	28/02/2019	1,13850 \$ = 1 €	190 000 \$	0 \$	190 000 \$
Coopaterme	Vente	10/12/2018	28/02/2019	1,15000 \$ = 1 €	280 000 \$	0 \$	280 000 \$
Terme fixe	Vente	29/10/2018	29/03/2019	1,15800 \$ = 1 €	170 000 \$	0 \$	170 000 \$
Total					640 000 \$	0 \$	640 000 \$

Cours de clôture du dollar au 31 décembre 2018 = 1,14379 \$ => 1 €

Détails des produits et des charges

		<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
1 - Produits à recevoir :			
418000	Clients-FAE	0	2 067
409800	Fournisseurs avoirs à recevoir	12 748	1 106
441700	Subventions d'exploitation à recevoir	426 005	222 837
444000	Percepteur impôt sur les sociétés	101 955	111 493
444100	Créance d'impôt recherche	362 251	354 227
444200	Créance d'impôt innovation	0	34 681
448700	Etat produit à recevoir	0	0
467100	Débiteurs divers	0	0
468700	Divers produits a recevoir	0	11 547
PRODUITS A RECEVOIR		902 959	737 959
2 - Charges à payer :			
168800	Intérêts courus sur emprunts	59	4 292
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		59	4 292
518600	Intérêts courus à payer	7 113	2 710
Emprunts et dettes financières diverses		7 113	2 710
408000	Fournisseurs factures non parvenues	653 737	607 547
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		653 737	607 547
428200	Dettes provisions congés payés	218 258	224 273
428600	Personnel autres charges a payer	200 219	46 386
438200	Charges sociales/congés payés	87 303	105 687
438600	Charges sociales a payer	92 450	27 801
448600	Etat charges a payer	78 078	67 391
Dettes fiscales et sociales		676 307	471 538
CHARGES A PAYER		1 337 216	1 086 087
3 - Produits constatés d'avance :			
487000	Produits constatés d'avance	66 876	34 000
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		66 876	34 000
4 - Charges constatées d'avance :			
486000	Charges constatées d'avance	151 759	185 136
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		151 759	185 136

Tableau des filiales et participations

	Assy	i2S Vision
Date de clôture	30/06/18	
Durée exercice	12 mois	sans activité
% capital détenu par i2S	33%	100%
Capital social	CHF 150 000	5 000
Réserves	CHF 30 000	
Report à nouveau	CHF 526 576	
Chiffre d'affaires	CHF 2 316 372	
Résultat courant après impôts	CHF 196	
Actif immobilisé	CHF 271 004	
Endettement financier	CHF 42 200	
Trésorerie	CHF 302 089	
Données au bilan d'i2S au 30/06/2017		
Valeur d'inventaire des titres nette	162 549	7 060
Créances rattachées à des participations (brut)	0	
Montant restant du sur les actions	0	0
Dividendes reçus		
Créances commerciales dues à i2S (brut)	113 857	
Dettes commerciales dues par i2S	6 333	

(Données en euros sauf si devise précisée)